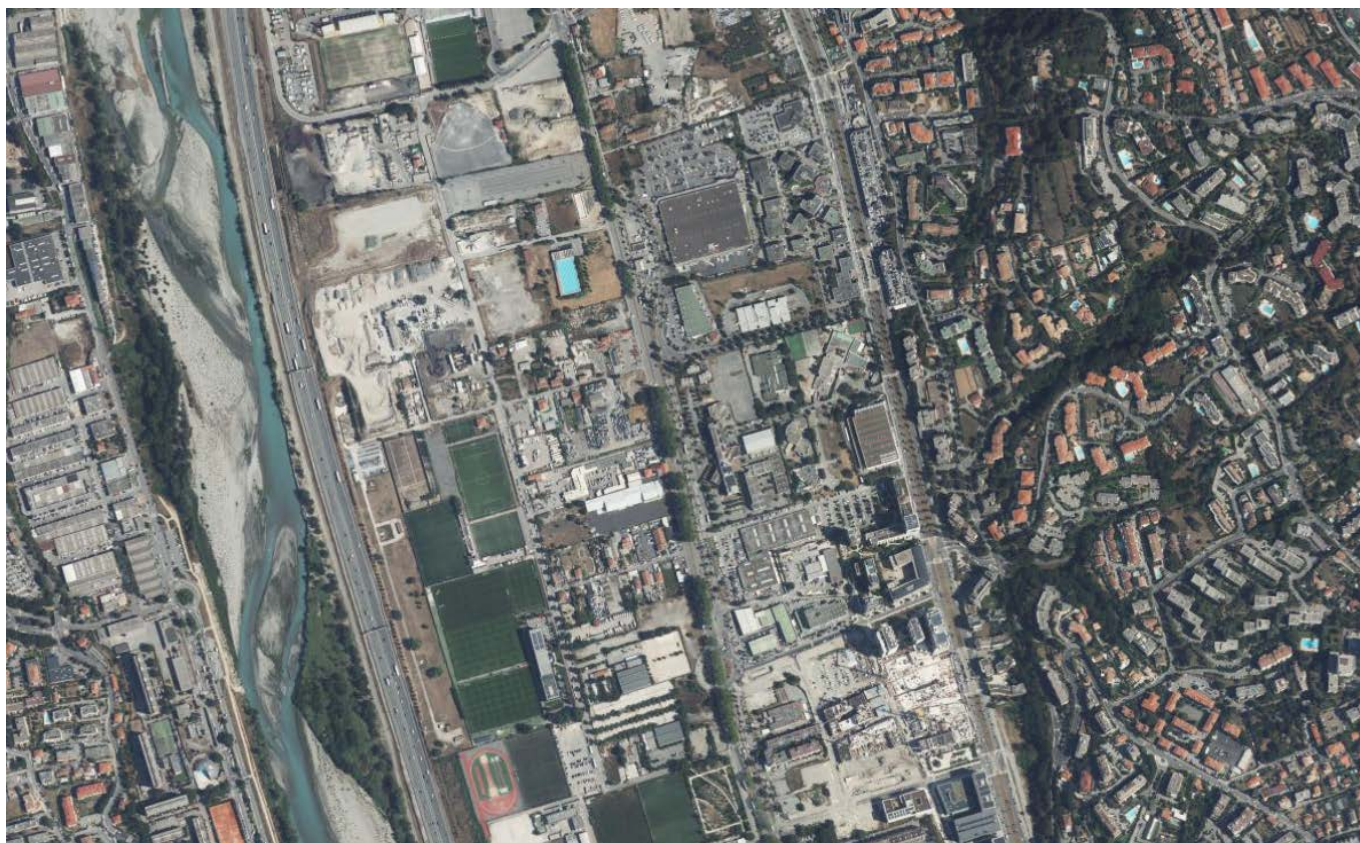


Construction d'un bâtiment de bureaux et d'un parking silo pour la société VIRBAC

Commune de Nice

Annexe 8 : Pré-diagnostic écologique



SOMMAIRE

I -	CADRE DE LA MISSION	6
I.1 -	LOCALISATION DU PROJET	6
I.2 -	DESCRIPTION DU PROJET	9
I.3 -	ZONE D'ETUDE	10
II -	METHODOLOGIE.....	11
II.1 -	SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	11
II.2 -	INVENTAIRES ET LIMITE D'EXPERTISE.....	11
III -	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	12
III.1 -	ZONAGE DES PERIMETRES A INTERETS ECOLOGIQUES	12
III.2 -	ZOOM SUR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES	17
IV -	CONTEXTE ECOLOGIQUE	18
IV.1 -	DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE	18
IV.2 -	BIBLIOGRAPHIE DES ENJEUX FLORISTIQUES	20
IV.3 -	BIBLIOGRAPHIE DES ENJEUX FAUNISTIQUES	21
V -	RESULTAT DES INVENTAIRES.....	22
V.1 -	LA FLORE	22
V.2 -	LA FAUNE	23
VI -	SYNTHESE DES ENJEUX.....	24
VI.1 -	ENJEUX FLORISTIQUES	24
VI.2 -	ENJEUX FAUNISTIQUES	25
VI.3 -	CARTOGRAPHIE DES ZONES A ENJEU	26
VI.4 -	RECOMMANDATIONS	27
VI.4.1 -	Inventaires complémentaires.....	27
VI.4.2 -	Préconisations	27

Table des illustrations

Figure 1 : Plan de situation	7
Figure 2 : Vue aérienne – Secteur d'étude	8
Figure 3 : Plan informatif des aménagements prévus.....	9
Figure 4 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (1).....	13
Figure 5 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (2).....	14
Figure 6 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (3).....	15
Figure 7 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (4).....	16
Figure 8 : Extrait de la TVB du PLUm de la MNCA	17
Figure 9 : Carte géologique au 1/50 000° de Menton – Nice	18
Figure 10 : Cartographie des habitats	19
Figure 11 : Cartographie des zones à enjeu selon les espèces avérées	26

Table des tableaux

Tableau 1 : Sources bibliographiques.....	11
Tableau 2 : Synthèse des zonages à intérêts écologiques.....	12
Tableau 3 : Milieux définis selon la classification EUNIS et EUR de l'aire d'étude et ses alentours	18
Tableau 4 : Tableau bibliographique des espèces floristiques à enjeux et/ou protégées	20
Tableau 5 : Tableau bibliographique des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes	20
Tableau 7 : Calendrier phénologique en fonction des taxons.....	27

Liste des abréviations

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	ZEE : Zone d'Étude Élargie
CB : Convention de Berne (1,2,3 correspond au numéro de l'annexe)	ZEP : Zone d'Étude Principale
CBo : Convention de Bonn (1,2,3 correspond au numéro de l'annexe)	ZEEL : Zone d'Étude Éloignée
CR : En danger critique d'extinction	ZH : Zone Humide
DD : Données insuffisantes	ZICO : Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux
Dét ZNIEFF : Déterminante ZNIEFF	ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
DH : Directive Habitats	ZPS : Zone de Protection Spéciale
DO : Directive Oiseaux	ZSC : Zone Spéciale de Conservation
EBC : Espace Boisé Classé	
ECR : Enjeu de Conservation Régional	
ECL : Enjeu de Conservation Local	
EN : En danger d'extinction	
EVVE : Espèces Végétales Exotiques Envahissantes	
ENS : Espace Naturel Sensible	
EW : Espèce disparue à l'état sauvage	
EX : Espèce disparue	
LC : Préoccupation mineure	
LRN : Liste Rouge Nationale	
LRM : Liste Rouge Mondiale	
LRR : Liste Rouge Régionale	
NA : Non applicable	
NE : Non évaluée	
NT : Quasi menacée	
PD : Protection Départementale	
PN : Protection Nationale	
PNA : Plan National d'Action	
PR : Protection régional	
RE : Disparue de métropole	
SRCE : Schéma Régionale de Cohérence Ecologique	
TVB : Trame Verte et Bleue	
VU : Vulnérable	

I - CADRE DE LA MISSION

I.1 - LOCALISATION DU PROJET

Nom de l'opération :	Aménagement des nouveaux bureaux et parking Virbac
Localisation / adresse / Lieu-dit :	Avenue Claude Debussy
Commune :	Nice
Code postal :	06200
Coordonnées :	43°68'56.47"N 7°20'02.22"E
Demandeur de la mission et Client :	Virbac

La zone d'étude est localisée dans le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur sur deux terrains situés Avenue Pontremoli/Rue Debussy dans le nouveau quartier de Méridia.

Le projet est situé entre les deux grandes Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) portée par l'EPA Plaine du Var dans la partie niçoise de la plaine : la ZAC Nice Méridia au Sud et la ZAC Parc Méridia à l'Ouest et au Nord. Les terrains d'assiette du projet sont actuellement occupés par un bâtiment pour le projet d'aménagement de Virbac, une voie de desserte et une zone végétalisée de type prairie en friche pour le futur parking.

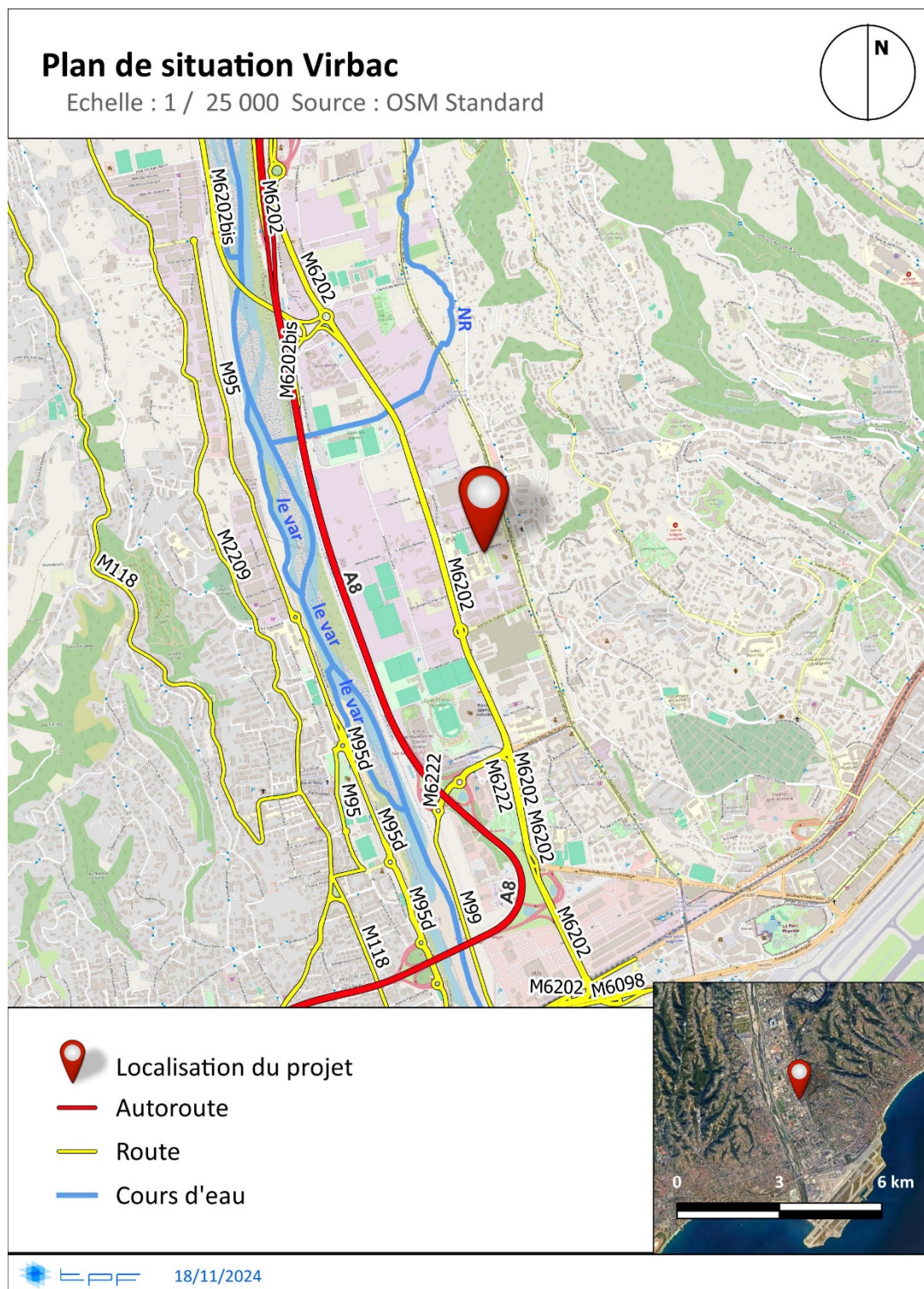


Figure 1 : Plan de situation



Figure 2 : Vue aérienne – Secteur d'étude

I.2 - DESCRIPTION DU PROJET

Le programme du projet comprend la construction de 2 bâtiments sur 2 terrains distincts :

- Bâtiment 1 : Construction d'un bâtiment à usage de bureaux et de locaux divers d'une SdP d'environ 15000 m² et d'un parking d'environ 165 places en infrastructure (Virbac),
- Bâtiment 2 : Construction d'un bâtiment à usage de parking silo d'une capacité d'environ 750 places dont 1 niveau en infrastructure.



Figure 3 : Plan informatif des aménagements prévus

Dans ce contexte, TPF-ingénierie a mobilisé deux expertes naturalistes, Manon Villalard et Leslie Moreno, pour la réalisation d'un pré-diagnostic écologique.

L'expertise porte sur l'identification du :

- Contexte réglementaire,
- Contexte écologique,
- Contexte fonctionnel.

Deux passages (1 faune et 1 flore) sur site ont été réalisés afin de mieux cibler la matrice paysagère, les habitats naturels et le cortège d'espèces (flore et faune) potentiellement présent. Ces passages ont été réalisés en période automnale et permettent uniquement d'établir des potentialités de présence des espèces faunistiques et floristiques.

Cette étude, en précisant les premiers enjeux de conservation écologique, permettra d'apporter une aide à la décision du porteur de projet.

A l'issue de cette première étude et en fonction des enjeux écologiques mis en évidence, des études écologiques complémentaires, à la bonne période du calendrier écologique, pourraient être envisagées afin d'affiner les enjeux de conservation de la zone d'étude et ainsi définir, au regard de la définition précise du projet, les sensibilités écologiques du site.

I.3 - ZONE D'ETUDE

Dans le but de bien prendre en compte les différents enjeux présents sur l'emprise projet mais également sur sa zone d'influence, trois zones d'études ont été considérées :

- **Une zone d'étude principale (ZEP)**, comprenant l'emprise des variantes envisagées pour le projet et les zones travaux,
- **Une zone d'étude élargie (ZEE)**, permettant d'examiner les espèces évoluant aux alentours de la zone d'étude principale et les liens existants entre ces deux aires. Cette aire permet de mieux considérer la biologie des espèces présentes,
- **La Zone d'Étude Éloignée (ZEEL)**, correspondant à un périmètre de 5 km autour de la zone d'étude principale. Cette zone d'étude correspond principalement à l'échelle d'analyse sur cartographie des zonages d'intérêts écologiques en lien avec la ZEP. Elle représente donc les enjeux fonctionnels. Néanmoins elle peut aussi correspondre à une analyse d'enjeux naturalistes si ceux-ci sont jugés en relation étroite avec la zone projet.

État des connaissances avant investigations de terrain		
Faible et ancien	Moyen ou variable et récent	Bon et récent
État de conservation et fonctionnalité des milieux		
Des espèces protégées et/ou patrimoniales sont connues sur la commune de Nice. Cependant, la zone d'étude très localisée n'a pas été inventoriée. Les données communales et intercommunales et les passages sur site permettront de développer ces connaissances.		

II - METHODOLOGIE

II.1 - SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Tableau 1 : Sources bibliographiques

Organisme	Logo	Lien de la base de données	Groupes concernés	Nature des résultats recueillis
SILENE (CEN PACA ou Conservatoire d'espaces Naturels)		Base de données SILENE expert : https://silene.eu/	Faune et flore	Localisation des espèces de faune et flore
Faune PACA (LPO PACA ou Ligue de Protection pour les Oiseaux)		Base de données Faune PACA : https://www.faune-paca.org/	Faune	Localisation des données faunistiques
ONEM (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens)		Base données ONEM : http://www.onem-france.org/	Faune notamment répartition des chiroptères et espèces patrimoniales	Cartographie des répartitions des espèces
Base de données de INPN (Inventaires National du patrimoine Naturel)		Recherche par collectivité et base de données : https://inpn.mnhn.fr/ https://openobs.mnhn.fr/	Faune, flore, habitats, sites d'intérêt écologique	Liste communale des espèces protégées et périmètres d'intérêt écologique
DREAL PACA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)		Site de cartographie : https://carto2.geo-id.e.din.developpement-durable.gouv.fr/	Habitats, périmètres à intérêt écologique	Cartographie périmètres à intérêt écologique
OFB (Office Français de la Biodiversité)		Base de données Carmen : https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1089	Faune	Cartographie de la répartition des espèces
Observado		Base de données : https://observation.org/	Faune et Flore	Localisation des espèces et connaissances des enjeux
Inaturalist		Base de données : https://www.inaturalist.org/	Faune et Flore	Localisation des espèces
Plan National d'Actions des chiroptères		Base de données : https://plan-actions-chiropteres.fr/	Chiroptères	Répartition et écologie des chiroptères

II.2 - INVENTAIRES ET LIMITE D'EXPERTISE

Ces passages ont été réalisés en période automnale et permettant uniquement d'établir des potentialités de présence des espèces faunistiques et floristiques. Deux passages sur site ne constituent pas un diagnostic écologique complet, mais uniquement un pré-diagnostic écologique.

Passage	Heure de passage	Intervenant	Météo
25/10/2024	Matin	Leslie Moreno	Couvert 18°C
25/10/2024	Matin	Manon Villalard	Couvert 18°C

III - CONTEXTE REGLEMENTAIRE

III.1 - ZONAGE DES PERIMETRES A INTERETS ECOLOGIQUES

Le **lien écologique** repose sur deux connexions entre zones : la connectivité spatiale (distance) et la connectivité fonctionnelle (basée sur l'interaction des espèces avec les milieux, les milieux entre eux ou encore entre les espèces elles-mêmes). Tous les zonages compris dans les 5 km autour du site ont été pris en compte dans ce tableau, à l'exception des zonages du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) dont seuls les plus proches du site sont notifiés ci-dessous.

Tableau 2 : Synthèse des zonages à intérêts écologiques

Type	Nom du site	Identifiant	Surface (ha)	Distance avec la ZEP	Lien écologique
Zonages réglementaire					
Site inscrit	Bande côtière de Nice à Théoule	93I06051	24690.82	1,5 km	Modéré
SRCE	Réservoir de biodiversité à préserver	FR93RS1731	-	0,7 km	Modéré
	Réservoir de biodiversité à préserver	FR93RS1740	-	4 km	Faible
	Cours d'eau SRCE à préserver	FR93RL1533	-	0,7 km	Modéré
	Corridors	FR93CS324	-	3,2 km	Faible
Zonages contractuels					
Natura 2000 – ZSC	Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise	FR9301569	452.49	2 km	Faible
Natura 2000 – ZPS	Basse Vallée du Var	FR9312025	640.51	0.7km	Modéré
Natura 2000 – ZPS	Préalpes de Grasse	FR9312002	23113.29	7,5 km	Faible
Natura 2000 – ZSC	Rivière et gorges du Loup	FR9301571	3619.99	6,8 km	Faible
Zonages d'inventaires					
ZNIEFF de type I	Vallon de Lingostière	930020440	137.06	6,6 km	Faible
	Vallée et Gorges de la Cagne	930020142	957.46	8 km	Faible
ZNIEFF de type II	Le Var et ses principaux affluents	930020162	2490.27	0.7km	Modéré
	Le vallon de Saint-Pancras	930020448	24.9591	6,7 km	Faible
Zone humide	Fleuve du Var	06CEN074	808.23	0.7km	Modéré
	Ripisylve du Var - 1	06CEN408	9.4647	0.7km	Modéré
	Vallons obscurs	06CEN497	294.65	2 km	Faible
	Lézard ocellé – Zone de présence probable ($0,25 \leq p < 0,5$)	-	-	0	Faible
Autres					
APPB	Embouchure du fleuve Var (partie terrestre)	FR3801052	15.13	2,3 km	Modéré
APPB	Embouchure du fleuve Var (partie marine)	FR3801051	17.59	4,2 km	Modéré
APPB	Vallons obscurs en rive gauche de la basse vallée du Var	FR9301050	452.5	4 km	Faible
ENS	Rives du Var	-	584.53	0,7 km	Modéré

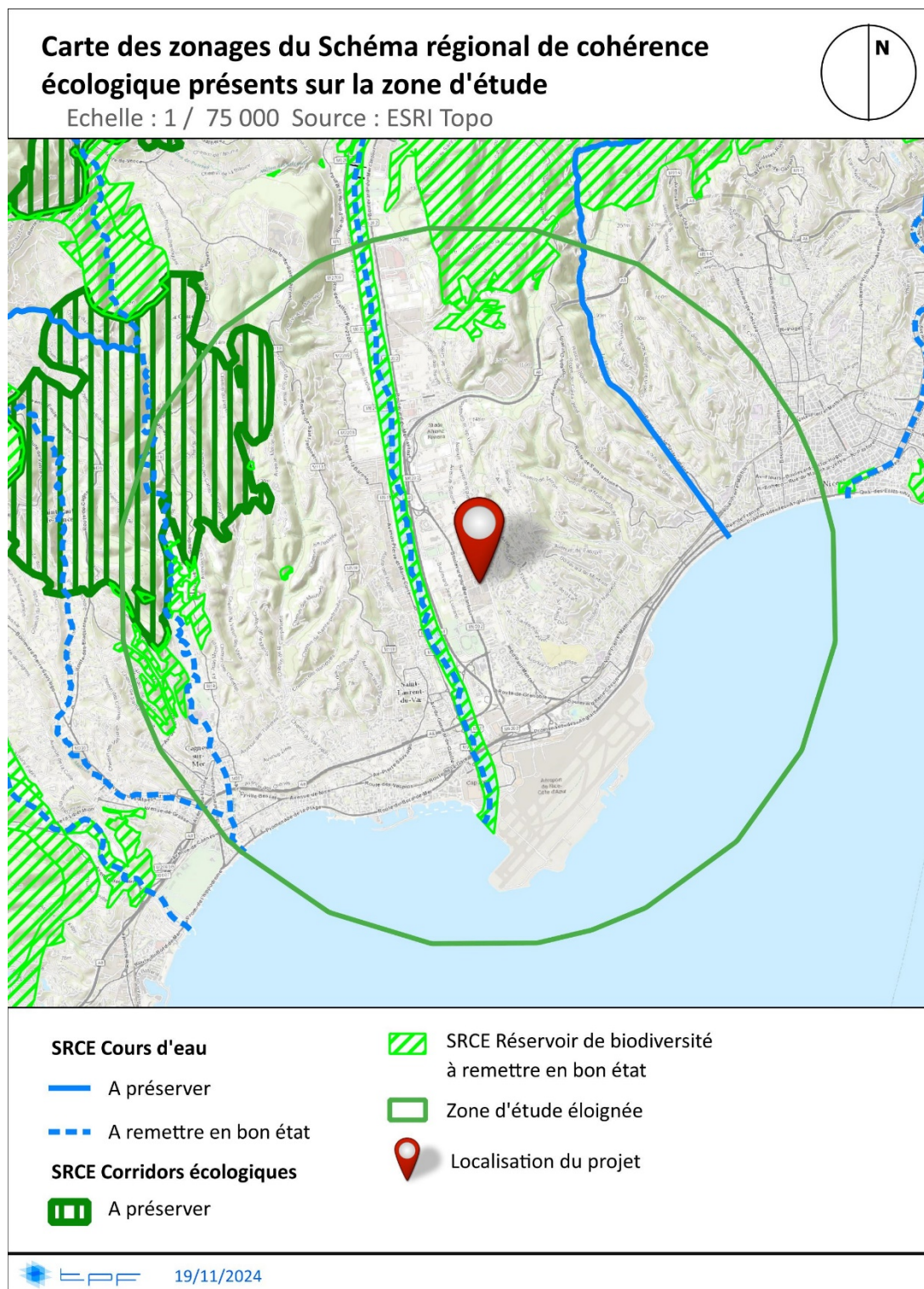


Figure 4 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (1)

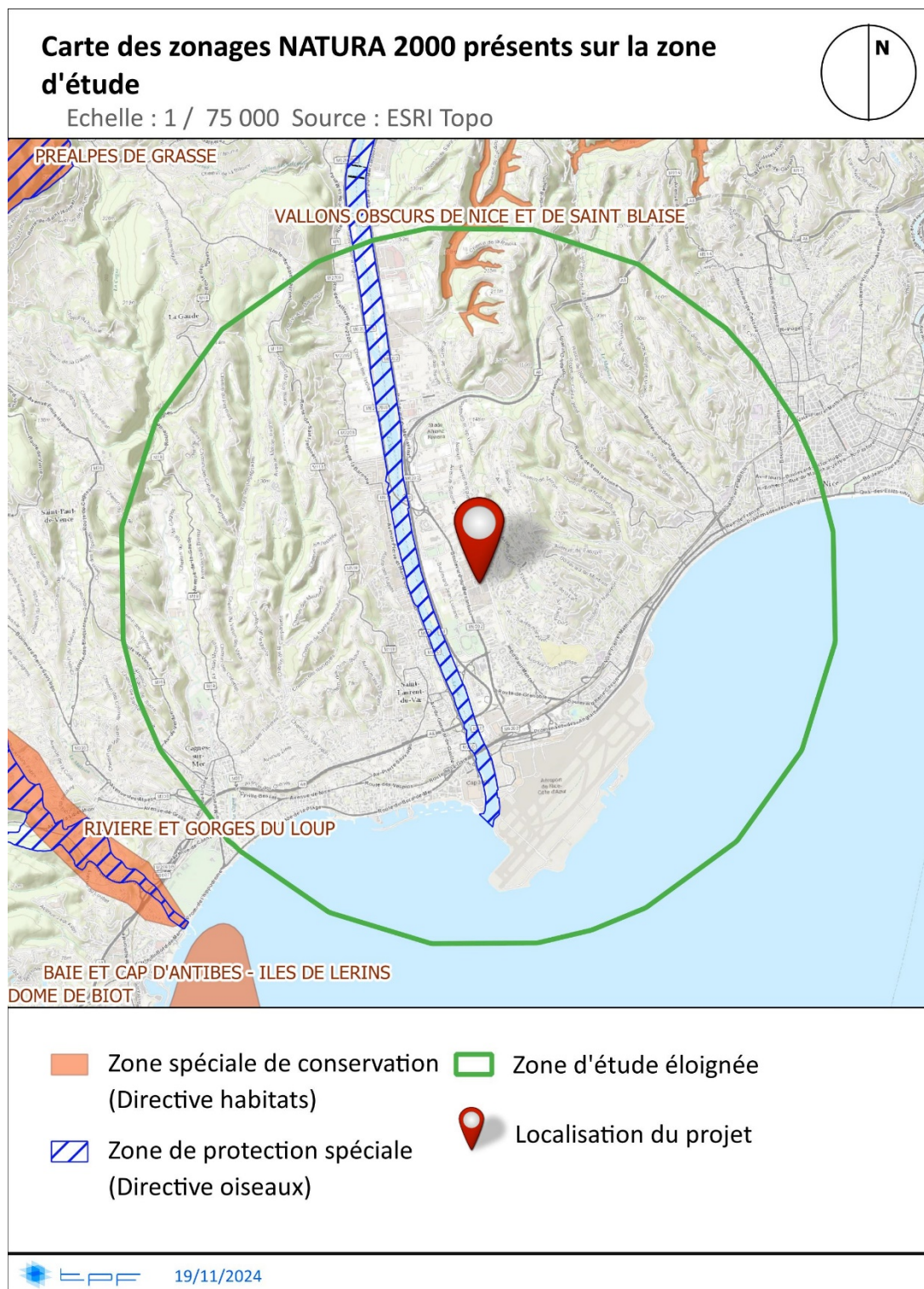


Figure 5 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (2)

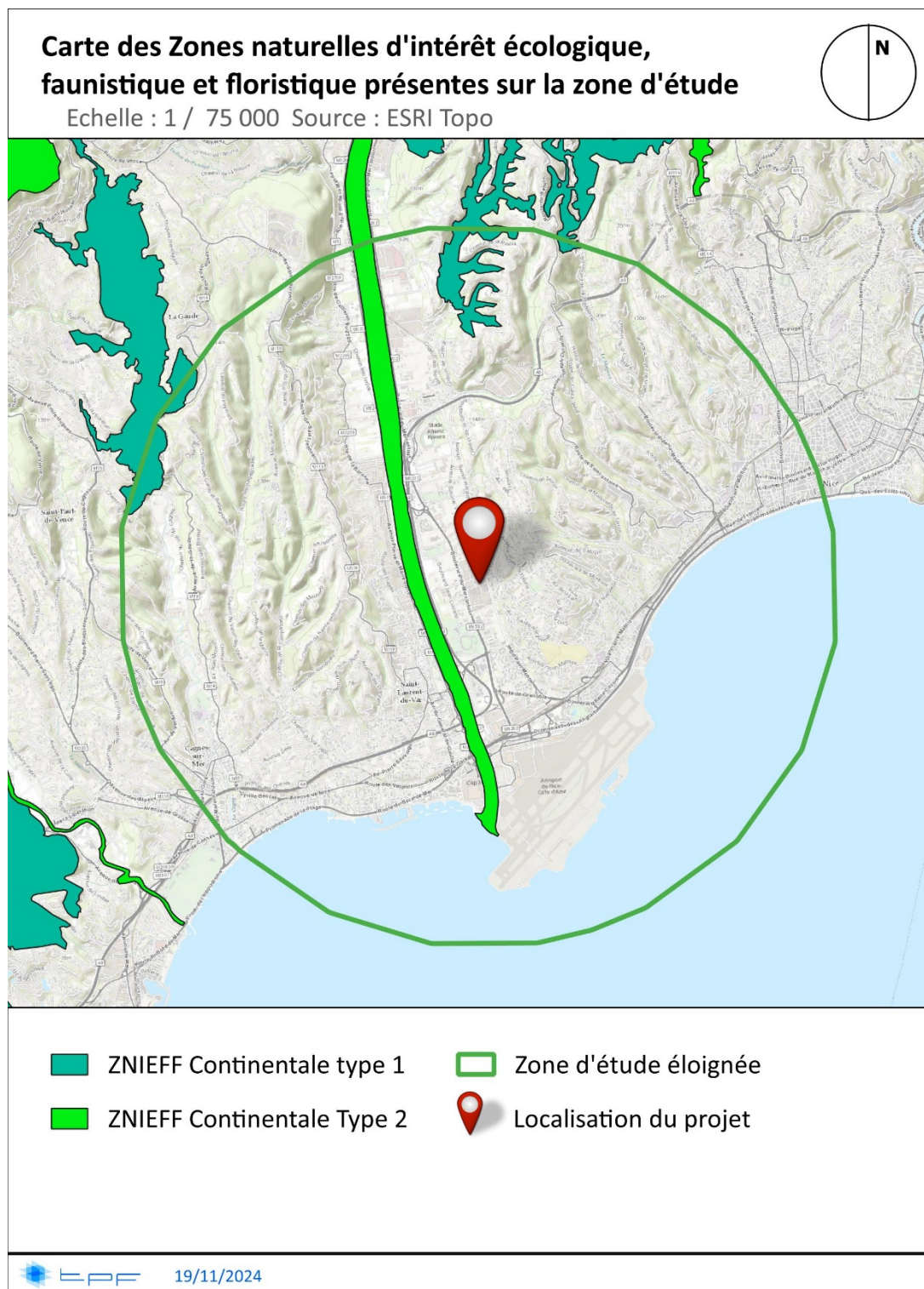


Figure 6 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (3)

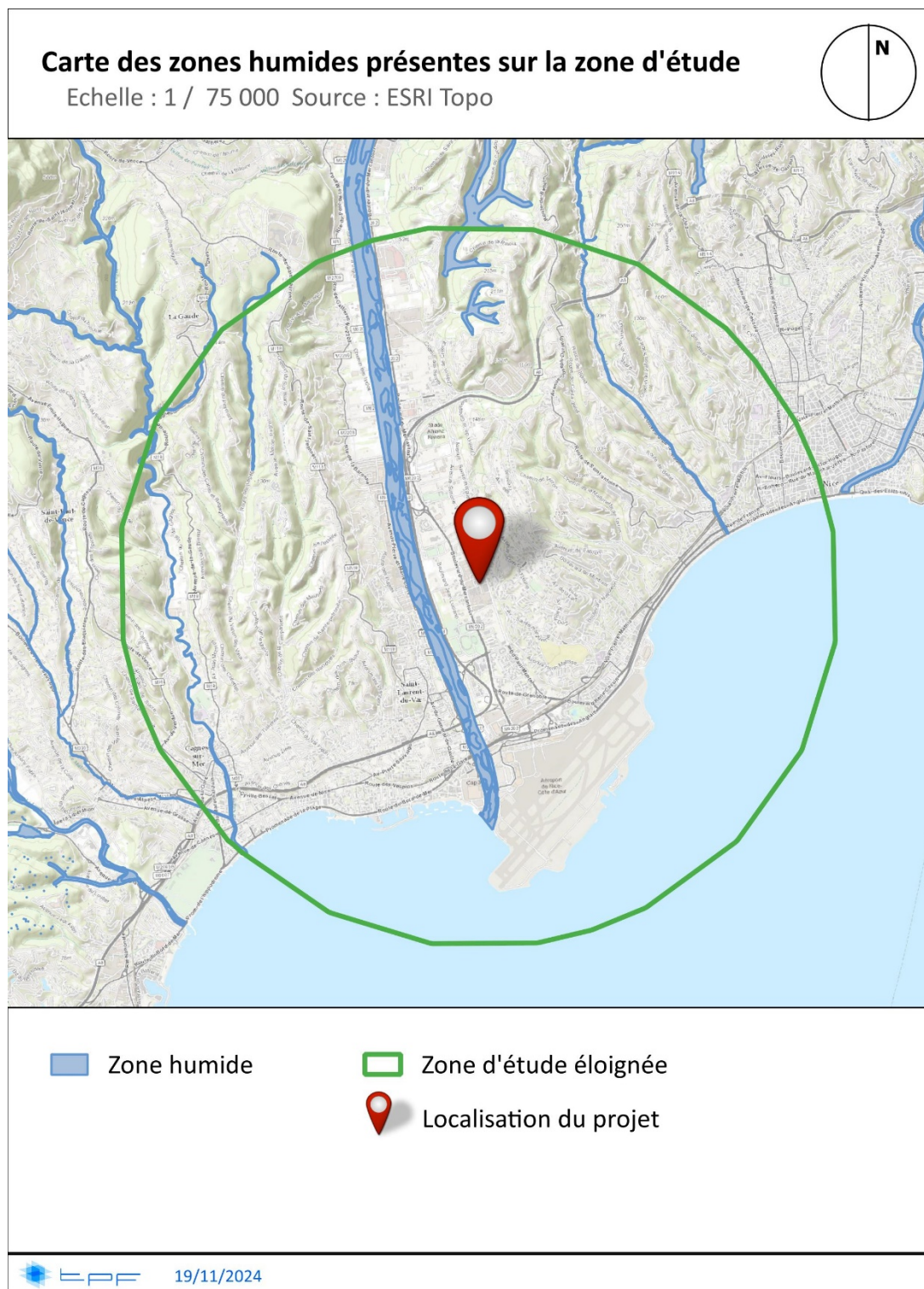


Figure 7 : Place de la zone d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires (4)

La zone d'étude se situe à moins d'un kilomètre du fleuve Var qui est concerné par un zonage SRCE, une Zone de Protection Spéciale au titre de Natura 2000, une ZNIEFF de type II et d'une zone humide (lit mineur du Var et sa ripisylve).

Elle reste proche de huit autres périmètres à intérêts écologiques, dont un périmètre à 1,5 km ou moins : un site inscrit « Bande côtière de Nice à Théoule ».

Les inventaires des ZNIEFF sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux faunistiques et floristiques sur le site d'étude. Elle se trouve dans le PNA du Lézard ocellé. Ces zonages ne sont pas un frein au projet mais mettent en avant une prise en compte de ceux-ci dans la mise en œuvre du projet.

III.2 - ZOOM SUR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Selon le SRCE, la zone d'étude n'est située dans aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique. Elle est cependant située à proximité d'un réservoir de biodiversité à préserver (0,7 km).

Le PLUm de la MNCA décline la Trame Verte et Bleue (TVB) du SRCE à l'échelle métropolitaine et communale. Ainsi la TVB communale situe le projet au sein de la « TV – Relais paysager avec rôle écologique potentiel ».

D'un point de vue écologique, le projet est situé dans un milieu urbanisé bien qu'il soit à proximité du cours d'eau du Var et de corridors écologiques. Le site du projet n'a pas d'intérêt en termes de continuité écologique pour le cours d'eau et les corridors écologiques à proximité à cause d'une forte rupture par les constructions de bâtiments ou de routes.

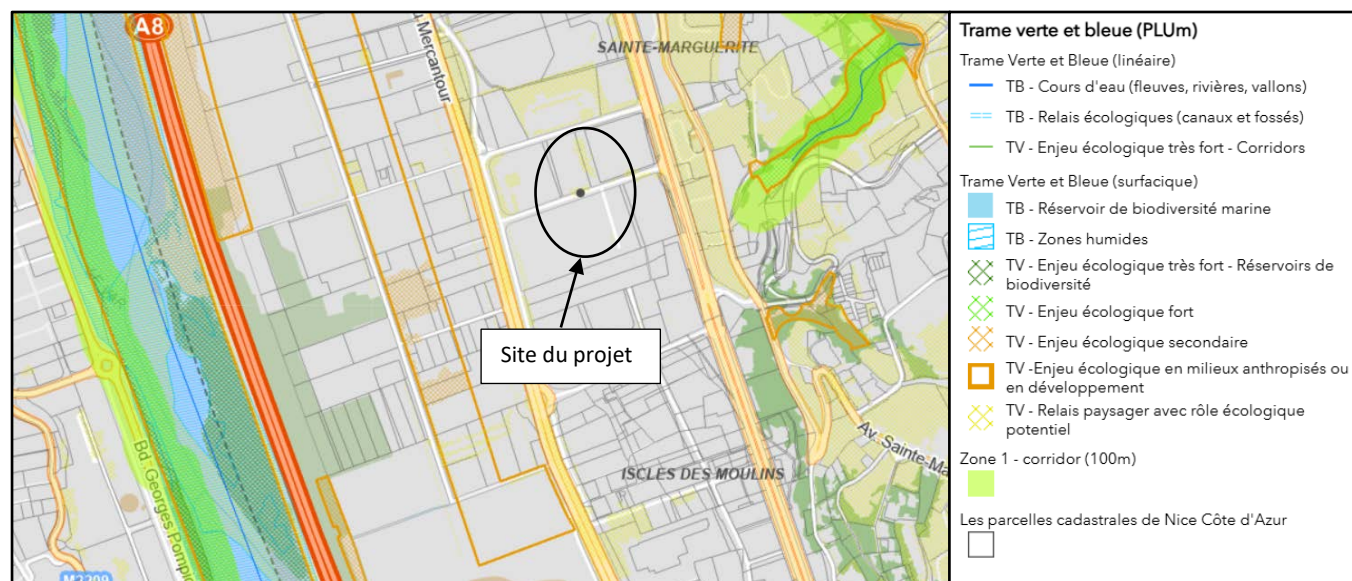


Figure 8 : Extrait de la TVB du PLUm de la MNCA

IV - CONTEXTE ECOLOGIQUE

IV.1 - DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude se situe sur la commune de Nice dans le département des Alpes-Maritimes (06). Le climat y est de type méditerranéen tempéré (Classification Csa selon la classification de Köppen-Geiger) qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. La zone d'étude est exposée Sud. L'exposition au soleil est de ce fait étendue sur une grande partie de la journée.

D'après la carte géologique au 1/50 000^e de Menton – Nice du BRGM, la zone d'étude repose sur des Alluvions récentes et actuelles indifférenciées (Fy-z).

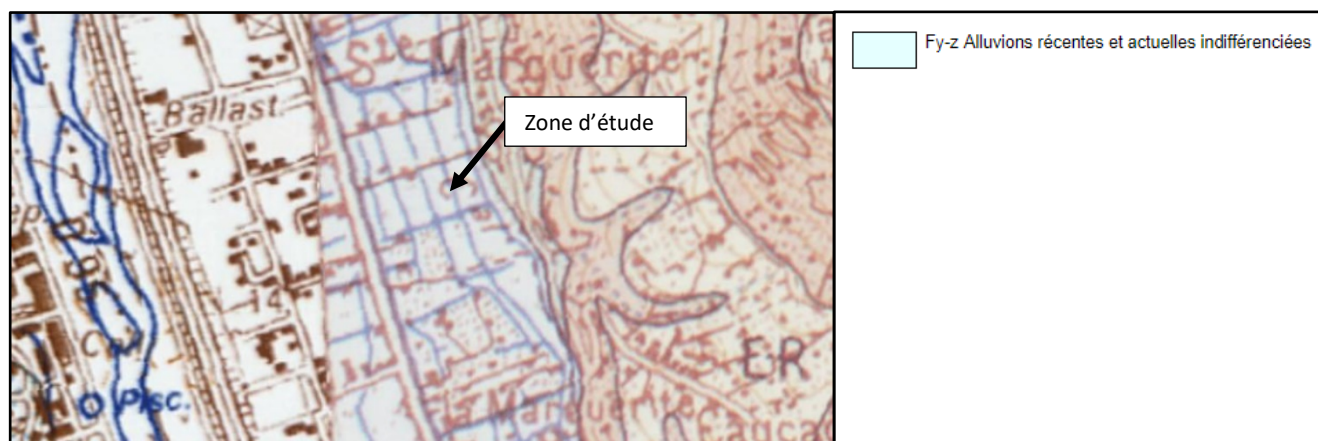


Figure 9 : Carte géologique au 1/50 000^e de Menton – Nice

La zone projet est située sur le littoral des Alpes-Maritimes. La zone d'étude est entourée de zones urbanisées et du cours d'eau du Var.

Au sein de la zone d'étude, des zones semi-naturelles abrite une végétation en partie influencée par les activités humaines : présence d'Espèces Végétales Exotiques Envahissantes, et de végétation rudérale.

Tableau 3 : Milieux définis selon la classification EUNIS et EUR de l'aire d'étude et ses alentours

Nom	Code EUNIS / Code EUR	Enjeu	Commentaire
Friche	I1.5 / -	Modéré	Friche d'espèces rudérales et d'EVEE dans la ZEP.
Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	J1.4 / -	Négligeable	Réserve Sécurité Civile Ville de Nice (RCSC) dans la ZEP.
Réseaux routiers	J4.2 / -	Négligeable	Parkings dans la ZEP.

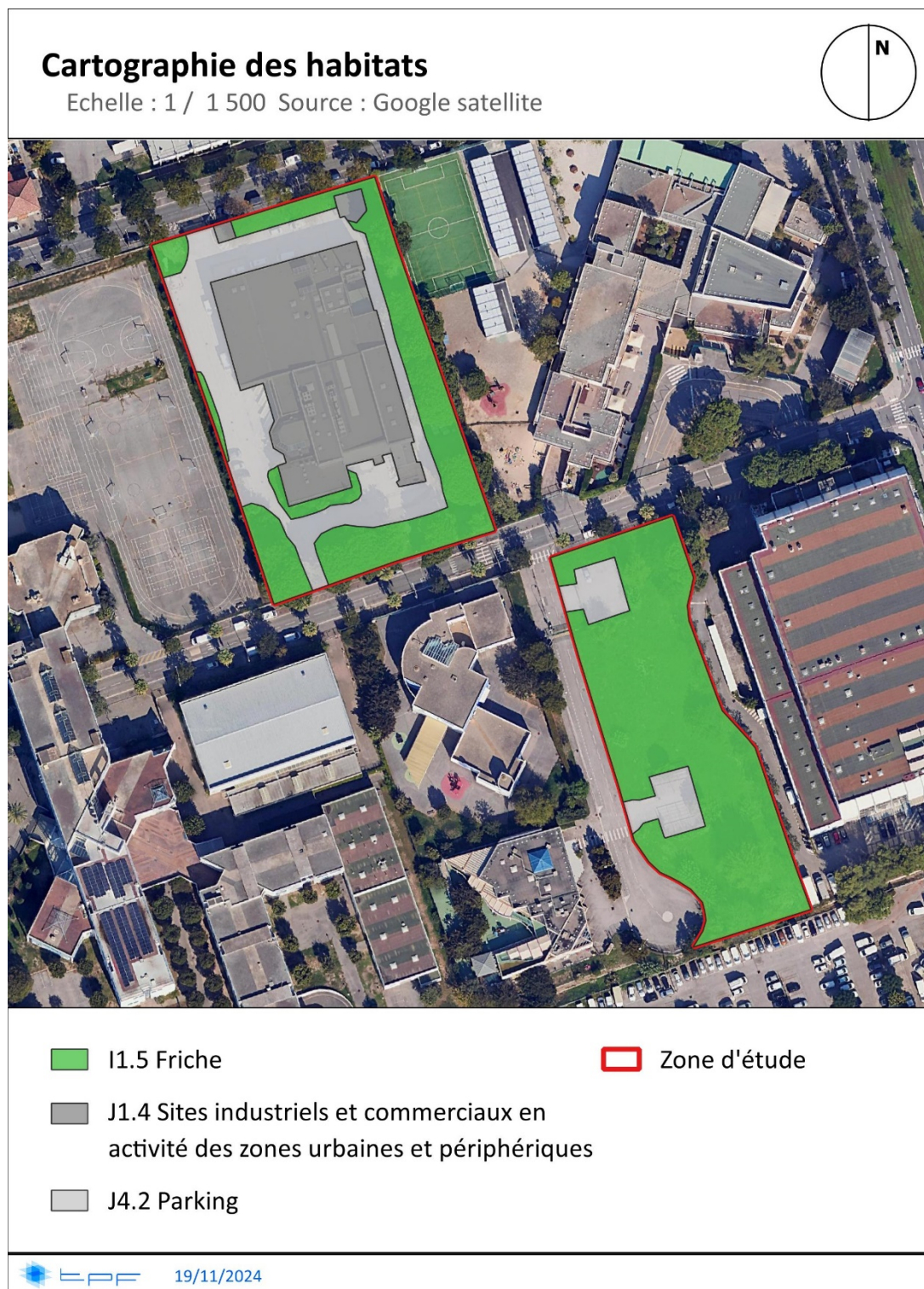


Figure 10 : Cartographie des habitats

IV.2 - BIBLIOGRAPHIE DES ENJEUX FLORISTIQUES

L'analyse des bases de données a permis d'établir la connaissance des espèces floristiques à enjeux et/ou protégées sur **la zone d'étude principale et élargie**. Dans le cas où les données sont peu nombreuses dans la ZEP et ZEE, l'analyse des bases de données s'élargit à la **zone d'étude éloignée**. Les espèces sélectionnées correspondent aux espèces présentes et/ou potentiellement présentes sur site. Ce tableau a été réalisé en fonction des besoins écologiques des espèces. Seules les données datant de moins de 10 ans ont été prises en compte.

Tableau 4 : Tableau bibliographique des espèces floristiques à enjeux et/ou protégées

Espèces	Présence
Flore	
Alpiste aquatique <i>Phalaris aquatica</i> * ¹	ZEE
Inule visqueuse <i>Dittrichia viscosa</i>	ZEEL

L'analyse des bases de données a permis d'établir la connaissance des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) sur **les différentes zones d'études**. Les espèces sélectionnées correspondent aux espèces présentes et/ou potentiellement présentes sur site. Ce tableau a été réalisé en fonction des besoins écologiques des espèces. Seules les données datant de **moins de 10 ans** ont été prises en compte.

Une EVEE est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire **hors de son aire de répartition naturelle**, et **qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales**.

Des réglementations ont été mises en place concernant les EVEE :

- Pour les espèces les plus préoccupantes (art. L.411-6 du Code de l'environnement), l'interdiction de l'entrée sur le territoire, du transport, du commerce, de la détention, etc,
- Pour d'autres espèces à risque, l'interdiction d'introduction dans le milieu naturel (art. L.411-5 du Code de l'environnement),
- Des actions de sensibilisation et de prévention concernant leur introduction et propagation involontaires,
- Des opérations de gestion, menées par les collectivités locales, les gestionnaires d'infrastructures ou d'autres propriétaires fonciers, le plus rapidement possible après l'identification de l'arrivée d'une espèce envahissante, afin de l'éradiquer ou de limiter son extension,
- Conformément aux objectifs du Règlement européen et de l'objectif 2 de l'axe 1 de la Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (SNEEE) - Surveiller les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation -, le présent plan d'action porte sur la prévention et l'action en amont contre les EVEE. En luttant contre l'introduction et la propagation des EVEE, il vise à bloquer les EVEE à l'extérieur du territoire (européen, métropolitain ou territoire ultramarin) ou à garder le contrôle le plus longtemps possible pour rester en mesure d'éradiquer les EVEE.

Tableau 5 : Tableau bibliographique des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes

Espèces	Présence
EVEE/EVE	
Canne de Provence <i>Arundo donax</i>	ZEEL
Robinier faux-acacia <i>Robinia pseudoacacia</i>	ZEEL

¹ Les espèces désignées par un * sont protégées.

IV.3 - BIBLIOGRAPHIE DES ENJEUX FAUNISTIQUES

L'analyse des bases de données a permis d'établir la connaissance des espèces faunistiques à enjeux sur **la zone d'étude principale et élargie**. Les espèces sélectionnées correspondent aux espèces présentes et/ou potentiellement présentes sur site. Ce tableau a été réalisé en fonction des besoins écologiques des espèces. Seules les données datant de moins de 10 ans ont été prises en compte.

Tableau 6 : Tableau bibliographique des espèces faunistiques à enjeux et/ou protégées

Espèces	Présence
Chiroptères	
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> *	ZEEL
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i> *	ZEEL
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i> *	ZEEL
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> *	ZEEL
Mammifères	
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> *	ZEEL
Oiseaux	
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> *	ZEP
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> *	ZEP
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	ZEP
Goéland leucopnée <i>Larus michahellis</i> *	ZEP
Rouge-gorge familier <i>Erithacus rubecula</i> *	ZEP
Perruches à collier <i>Psittacula krameri</i>	ZEP
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> *	ZEE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> *	ZEE
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	ZEE
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	ZEE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> *	ZEEL
Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i> *	ZEEL
Buse variable <i>Buteo buteo</i> *	ZEEL
Reptiles	
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i> *	ZEE
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> *	ZEEL
Amphibien	
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> *	ZEEL
Entomofaune	
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i>	ZEEL
Aurore de Provence <i>Anthocharis euphenoides</i>	ZEEL
Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i>	ZEEL

V - RESULTAT DES INVENTAIRES

Le passage sur site du mois de novembre a permis d'évaluer les enjeux de la zone d'étude et d'identifier les espèces présentes à cette période. De plus, il a permis d'identifier les habitats présents au sein de l'aire d'étude et d'évaluer si ces milieux sont favorables aux espèces recensées.

V.1 - LA FLORE

Une espèce non protégée mais à enjeu modéré dans la région PACA, identifiable dans la bibliographie, l'**Inule visqueuse** (*Dittrichia viscosa*), est présente au sud de la zone d'étude. Les autres espèces à enjeu ou protégées de la bibliographie sont potentielles au vu des habitats et du contexte de localisation.

Enfin, huit **Espèces Végétales Exotique Envahissantes (EVEE)** ont été identifiées : l'**Érable negundo** (*Acer negundo*), la **Canne de Provence** (*Arundo donax*), l'**Herbe de la pampa** (*Cortaderia selloana*), le **Cotonéaster laiteux** (*Cotoneaster coriaceus*), le **Souchet vigoureux** (*Cyperus eragrostis*), le **Palmier des Canaries** (*Phoenix canariensis*), le **Raisin d'Amérique** (*Phytolacca americana*) et le **Yucca** (*Yucca spec*).

V.2 - LA FAUNE

- Les mammifères :

Aucune espèce de mammifères n'a été observée lors du passage sur site. Il est possible que le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) fréquente le site, ayant été observé à plusieurs reprises dans la zone d'étude éloignée.

En ce qui concerne les **chiroptères**, le passage sur site a consisté à la recherche de traces de fréquentation et la recherche de gîtes arboricoles. Aucune trace de potentielle présence n'a été observée sur le site. Présentes à proximité du site, il est possible que des espèces du genre **Pipistrellus** fréquentent la zone en friche en tant que site de chasse.

- Avifaune :

Les espèces contactées lors des passages sur site concernent essentiellement une avifaune dite « commune » liée au cortège dit « des oiseaux de jardin » comme le **Moineau domestique** (*Passer domesticus*) ou le **Rouge-gorge familier** (*Erithacus rubecula*).

Deux rapaces ont été observés en vol, probablement en chasse, au-dessus du site : le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) pointé lors du passage sur site et la **Buse variable** (*Buteo buteo*) fréquemment recensée dans la bibliographie à proximité.

Une population d'une quinzaine de **Perruches à collier** (*Psittacula krameri*) a été observée dans la zone d'étude principale. Considérée comme invasive, la Perruche à collier s'est installée en France à partir d'oiseaux échappés de captivité ou relâchés.

- Reptiles :

Selon la bibliographie, une espèce à enjeu de conservation ont été mise en avant à proximité du site : la **Couleuvre de Montpellier** (*Malpolon monspessulans*). Aucun individu ou indice de présence de Couleuvre de Montpellier n'ont été observés au sein de la ZEP lors des prospections.

La zone d'étude se trouve dans le PNA du **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), dans le zonage probable ($0,25 \leq p \leq 0,5$). Le Lézard ocellé favorise les milieux thermophiles et secs pour sa reproduction avec des agencements de pierriers, enrochements, etc. La zone d'étude ainsi que les habitats aux alentours ne constituent cependant pas des milieux favorables pour l'espèce. De plus, aucune donnée sur le Lézard ocellé n'existe dans la zone d'étude éloignée.

- Amphibiens :

Les données bibliographiques sur la commune mettent en avant seulement une espèce : la **Rainette méridionale** (*Hyla meridionalis*). Toutefois, l'absence de points d'eau au sein de la ZEP ou en proximité immédiate conclut à une absence de reproduction de l'espèce sur site.

- Entomofaune :

Plusieurs espèces dites communes, avec un enjeu de conservation faible ou non significatif, sont pressenties dans l'aire d'étude.

VI - SYNTHESE DES ENJEUX

VI.1 - ENJEUX FLORISTIQUES

Tableau 7 : Synthèse des enjeux floristiques

Espèce	Présence ZEP et ZEE	Protection	LRN / LRR	Det ZNIEFF	Autre	Floraison/ habitats	Enjeu régional
Alpiste aquatique <i>Phalaris aquatica</i>	Po	PR	LC / -	-	-	Mai – Juillet Lieux incultes	Fort
Inule visqueuse <i>Dittrichia viscosa</i>	P	-	LC / -	-	-	Lieux incultes et pierreux Septembre – Octobre	Modéré
Cannes de Provence <i>Arundo donax</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Cotonéaster laiteux <i>Cotoneaster coriaceus</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Érable negundo <i>Acer negundo</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Herbe de la pampa <i>Cortaderia selloana</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Palmier des Canaries <i>Phoenix canariensis</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Raisin d'Amérique <i>Phytolacca americana</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Robinier faux-acacia <i>Robinia pseudoacacia</i>	Po	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Souchet vigoureux <i>Cyperus eragrostis</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE
Yucca <i>Yucca spec</i>	P	-	-	NA/-	-	-	EVEE

Po	Potentielle
P	Présente
/	Absente

VI.2 - ENJEUX FAUNISTIQUES

Tableau 8 : Synthèse des enjeux faunistiques

Espèce	Présence ZEP et ZEE	Protection	LRN / LRR	Det ZNIEFF	TVB	Autre	Enjeu régional	Remarque
Chiroptères								
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Po en chasse	PN	NT / LC	Det ZNIEFF	TV	EUROBATS I, CBo2, DH 2-4	Modéré	Chasse potentielle dans la ZEP
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Po en chasse	PN	LC / LC	Det ZNIEFF	TV	EUROBATS I, CBo2, DH 2-4	Modéré	Chasse potentielle dans la ZEP
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	Po en chasse	PN	NT / LC	Det ZNIEFF	TV	EUROBATS I, CBo2, DH 2-4	Modéré	Chasse potentielle dans la ZEP
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	Po en chasse	PN	NT / LC	Det ZNIEFF	TV	EUROBATS I, CBo2, DH 2-4	Modéré	Chasse potentielle dans la ZEP
Oiseaux								
Perruches à collier <i>Psittacula krameri</i>	P	PN	NA / NA	Det ZNIEFF			EEE	Présent dans la ZEP
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	P en chasse	PN	NT / NT	Det ZNIEFF			Modéré	Chasse potentielle dans la ZEP
Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i>	Po	PN	NT / LC	Det ZNIEFF			Modéré	Présente dans la ZEEL
Reptiles								
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Po	PN	LC / LC	Det ZNIEFF		DH2-4	Faible	
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulans</i>	Po	PN	LC / NT	Det ZNIEFF			Modéré	Présente dans la ZEE
Amphibiens								
Rainette meridionale <i>Hyla meridionalis</i>	Po	PN	LC / LC	Det ZNIEFF	-	DH2-4	Modéré	Présente dans la ZEEL

Po	Potentielle
P	Présente
/	Absente

VI.3 - CARTOGRAPHIE DES ZONES A ENJEU

Figure 11 : Cartographie des zones à enjeu selon les espèces avérées

VI.4 - RECOMMANDATIONS

VI.4.1 - INVENTAIRES COMPLEMENTAIRES

La zone Nord, à influence anthropique, présente une potentialité faible pour l'accueil d'espèces faunistiques et floristiques. Les espèces exotiques envahissantes et quelques espèces communes y prédominent, à proximité du bâtiment déjà existant.

Au Sud, la zone végétalisée de type prairie en friche, n'abrite pas d'habitats ou d'espèces connus à enjeu fort de conservation.

Des piézomètres sont présents sur la zone et peuvent témoigner de la proximité plus ou moins immédiate de la nappe phréatique. La grande majorité des espèces floristiques observées ne représentent pas de cortège hygrophile relatif aux zones humides. Des sondages pédologiques pour détecter des traces d'hydromorphie dans le sol pourraient confirmer l'absence de zone humide.

Les prospections automnales réalisées dans le cadre du présent pré-diagnostic n'ont pas permis d'observer l'Alpiste aquatique, la période d'observation pour cette espèce étant plutôt favorable au printemps. Présente dans la bibliographie à proximité du site, un passage au printemps 2025 sera effectué pour confirmer ou non son absence.

Concernant la faune, certaines espèces à enjeu, observées dans la zone d'étude éloignée, pourraient fréquenter la prairie en friche mais principalement pour du passage ou en zone de chasse. En effet, cette zone naturelle est située en dent creuse et l'urbanisation alentours constitue une coupure de corridor écologique notable, diminuant fortement les possibilités de fréquentation d'espèces faunistiques sur le site.

VI.4.2 - PRECONISATIONS

Aux vues des potentialités et des espèces observées, des préconisations peuvent être d'ores et déjà recommandées :

- La période de commencement des travaux devra respecter le calendrier phénologique des espèces ci-dessous (période recommandée : Septembre/Octobre),
- La zone chantier devra être balisée et aucun débordement en dehors ne pourra être effectué,
- Lors de la phase chantier, des mesures nécessaires pour préserver les zones semi-naturelles non impactées seront mises en place (bâche étanches, kits anti-pollution, interdiction de déverser ou de rejeter les eaux de chantier dans le cours d'eau...),
- Au vu des impacts du projet sur les EVEC, un protocole de gestion spécifique adapté sera appliqué,
- En phase exploitation, la mise en place de mesures favorisant la biodiversité seront mises en place.

Tableau 6 : Calendrier phénologique en fonction des taxons¹

Enjeux	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Flore												
Mammifères												
Chiroptères												
Avifaune nicheuse												
Reptiles												
Amphibiens												
Insectes												

	Sensibilité faible
	Sensibilité moyenne
	Sensibilité forte